

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 70 (1931)
Heft: 10

Artikel: A madame Zélie
Autor: Julius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
Pré-du-Marché, 7Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNEAbonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.

Compte de chèques postaux II. 1160

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE MERLE A CHANTÉ CE MATIN !...

Un gai soleil faisant risette,
Le merle a chanté ce matin !
Perché sur le haut d'un sapin,
L'oiseau folâtre, à sa merlette,
Qui l'écoutait d'un air mutin,
Dans cette aubade, en libertin,
Débitait douce chansonnette !

On entendit à la Pontaise,
Au bord du lac, à Montbenon
Et dans d'autres lieux du canton,
Ce chant d'oiseau, ne vous déplaît !
Merles, — ténors et barytons, —
L'ont modulé sur tous les tons
Pour marguer la saison mauvaise !

Messieurs les merles, c'est folie
Que de chanter à plein gosier
Chanson d'amour en mi-janvier !
Attendez, je vous en supplie,
Pour égrener vos triolets
Et bâtrir vos nids de merlets,
Attendez la saison jolie !

Louise Chatelan-Roulet.



ON HOMMO QUE L'A DAT Z'IDEE

ON de cllião monsu de pé Losena que sant tant sut, l'etâi vegniù à Pantet-vela po fêre 'na « conférence », que met diant, su lè « semens de pommes de terre ». L'è cein que per tzi no on de : « pliantons dè truffies » du qu'on pliant le truffies et qu'on ne lè sene pas.

Adan, dein cllião plianton lâi a on petit' affére : « lo dzerno ». Quan lè qu'on a bêta lo plianton dein la terra, lou petit' affére coumeince à sè trémoussi : on vâi guegnî on petiou bet bllianc que vint plie gran, plie gran tanquî, po fini, baillie dâi follie, dâi cllião et tot lo diablio et sontrain. E pu, per d'avau, vint on mouï dè bolons que sant le truffies novalle. Quan san dein onna câva on bocon tsauda, cllião tsaravoute de petiou dzerno ne pouant pas atteindre d'itre dein la terra : lè vaitte que saillant frou ! Lo tsaud lè lo tsaud, vo sède ! Mâ, lè bin einnoião ! Dan, clli monsu dè Losena l'etâi zu tot espèr po espliuiâ à dzeins de Pantetvela quemin fallaiâ fêre po que lo dzerno restâ dein lo plianton quemet dein lè zao de dzenelhie à bin de renaille.

Lâo z'a indiquâ on mouï dè moian que pu pa vo dere : su pa prâo sut. Quan l'a botzi, lou syndico de Pantetvela l'a bin remachâ et l'a de : « La discussion est ouverte ».

Constant s'è lêva et l'a de :

— Je voudrais bien vous parler en patois comme j'ai l'habitude, attendu que c'est la langue de ma mère-grand, mais vous ne me comprendriez pas. C'est pour ça que veux essayer de vous dire mon idée dans votre langue, le français, comme vous dites. Pour en venir à ce que vous nous avez dit pour empêcher les plan-

tons de germer trop vite, je trouve que vous avez des procédés de chimie et d'apothicaire qui doivent être bien bons, à vous entendre. Eh ! bien, moi, j'ai essayé autre chose : pendant l'hiver, je porte la neige à ma cave, autour des tas de pommes de terre. Comme elle est à l'ombre, elle reste longtemps avant de fondre, et puis comme elle ne fond pas, le froid reste à la cave. De cette façon mes truffes ne germent pas ! Il faut bien vous dire que par chez nous, la neige ne coûte pas cher.

L'ant bin risu ! L'etâi portant la vretablia vretâ : vo poaide lo démda a la coumehon de taxe, l'a vu l'affére !

On dzo que clliâ coumehon l'etâi tzi Constant, ie guegnîv onna treille que grimpâve amont la terpena, tot prâ de la courtena.

— Vo vâide — lâo dî: Constant — ne su pa asse fou que le vegnolan : ie plianto ma vegne décoûte lo fémé... dîse n'è pas fauta de la portâ avoué la lotta.

Faut vo dère que l'a tot plliein sa tita de rebrigue, clli Constant. Vu vo z'ein contâ onco iena :

On hivè, l'avâi zu a échute dâi puchéint belion dein lo boù de Vela-Montet.

L'etâi tot dzoïao de pouâ sailli son boù avoué la ludze du que l'avâi prao nu ! Mâ vaitte que lou pionnier cantonâ s'è bêtâ dein la tita de fêre passâ lo triangle.

Rondzâi ! se vo z'avâi oïu Constant quan l'a su cein :

— Tsanero de tonnarre de pionnier de la metzance ; tè vû einléva la nâ po que ne poueso pas ludzi mè bellies ! T'a biau être à governement. Attein-tè va, te va vâire, tsaravouta !

Ne fâ ne ion, ne dou. Lo leindèman matin, à boun'hâra, l'appellie sè dou pique à « rouleau » que sè à épêllia lo bllia et pu hardi, amont lo tsemîn, tant qu'âo fin couter de Vela Montet, ein tegnieint la drâite, quemet le tenomobile, et dîse ein an. Tota la nâ è restâ su lo tsemîn, eccliafaïa !

Vo pouâide lou crâre se vo voliâ : l'è du cein que lo syndic du Tsâti Dé l'a peinsa de fêre à fêre on puchéint rouleau po reimpliâc lâo vilhiô triangle. — Jaques Desbiolles.

A MADAME ZÉLIE

AI assisté, l'autre jour, à une dispute carabinée entre deux types habituellement bons amis ; provient-elle de la saison très spéciale ou bien de la votation du 8 février dernier ? Je ne connais pas le nom de ces messieurs, mais, appelons-les, si vous le voulez bien, M. des Biolles et M. Schabzige. M. des Biolles, petite noblesse d'Outre-Sarine, portait redingote noire et gilet blanc, tandis que M. Schabzige était vêtu de gris ; ce dernier, comme son nom l'indique, sent la roture à plein nez.

M. des Biolles était assis, contemplant la belle nature. M. Schabzige s'avance d'un air guindé, à une allure provoquante ; au moment d'aborder, il se penche à l'oreille droite de son ami, murmurant des mots aigre-doux ; l'ami reste impassible ; la querelle s'envenime, mais seul M. Schabzige cause : le calme de l'adversaire le démonte à fond et ce sont alors des cris fous,

des contorsions de mâchoires à faire frémir tous les rats de l'univers ; si les insultes pleuvent, par contre pas de pugilat et je puis dire que, témoin de cette tragédie, citoyen de 66 ans qui n'a jamais donné de coup de poing en sa vie, j'espérais que M. des Biolles réagirait et répondrait du tac au tac ; mais non, il demeure imperturbablement silencieux et calme tout en considérant avec un sensible intérêt le vol des moineaux autour du poulailler. Ce faisant, son adversaire à bout d'arguments, le museau sec, la queue entre les jambes, s'en va, ayant l'air d'un vaincu.

N'est-ce pas, Mme Zélie, vous comprenez, sans que je la détaille, la morale de cette petite histoire vécue ; vraiment, un stoïcisme pareil est excessivement rare, par conséquent digne d'être publi.

Il me reste, en terminant, à présenter mes excuses à MM. Desbiolles et Schabzige d'avoir fait des petits jeux de mots sur leur prétendue origine ancestrale et d'avoir pris la grande liberté de donner leurs noms à deux chats de mon voisinage ; je sais d'avance qu'ils auront plus d'esprit que M. Gruber et qu'ils me pardonneront volontiers mes petites facéties.

Julius.

DANIOTET

DOUR la troisième fois, Daniotet avait signé la tempérance.

La première fois, il avait tenu une semaine, la seconde fois un mois et la troisième, ah ! la troisième, il aurait tenu bien plus longtemps, je vous le garantis, sans ce mauvais génie d'Ulysse du coin Borgne qui ne valait pas les quatre fers d'un chien.

Mais que voulez-vous, on n'est pas de bois, comme on dit, d'autant plus que certains patrons ne songent guère à ceux de leurs journaliers qui prennent des engagements solennels.

Durant toute la journée, il avait battu au « mécanique » pour le fermier des « Tilleuls » et, tandis que le verre circulait à la ronde, il avait dû se tenir à l'écart et avaler sa salive, alors que d'autres pouvaient se rafraîchir tout à leur aise. On lui avait bien apporté un bidon de thé auquel il avait goûté avec répugnance. C'était froid, c'était trop sucré et l'on avait encore versé par là-dessus un peu de lait qui donnait à tout ce « boire » un goût désagréable, un de ces goûts qui aurait provoqué la répugnance d'un saint.

Tant qu'il fut devant le « tambour » à délier les gerbes, à côté de l'engrenage, Daniotet n'avait pensé à rien. Penché sur sa besogne, la sueur au front et les mains sans cesse en mouvement, il avait travaillé comme un nègre, plus qu'un nègre, comme un solide luron qu'il était.

À midi, il avait mangé du saucisson et des haricots, un saucisson bien salé, bien fumé ; rien de tel pour vous donner une soif du tonnerre, une de ces soifs que doivent connaître ceux qui traversent le désert du Sahara. Néanmoins, fidèle à ses engagements, il avait tenu.

Cependant, quand le soir tomba et que le repas fut terminé, il dut encore aider à décharger une douzaine de sacs restés sur le char à pont. Justement, Ulysse du Coin Borgne était là.